



## Orpaillage illégal en Guyane : le Parc ne suffira pas

Dans le cadre de démarches d'information sur le niveau actuel d'impact de l'orpaillage illégal, le WWF a réalisé ce jour un survol aérien de la vallée de la Camopi (bassin de l'Oyapock) et de la Waki (bassin du Maroni).

Ces deux vallées constituent des zones de droit d'usage pour des communautés autochtones de Guyane. La rivière Camopi se situe dans la zone cœur du Parc Amazonien de Guyane, créé le 28 février 2007.

En présence d'une personnalité reconnue au sein de la société guyanaise, Madame Cornelia BIRBA, et des médias locaux ACG, RFO, et France Guyane, le WWF a ainsi tenu à témoigner de la situation actuelle de l'orpaillage illégal.

Le survol aérien a permis de constater le niveau de présence d'orpailleurs dès le sud de Cacao. Toute la vallée de l'Approuague est apparue très impactée.

Aux environs de la commune de Camopi, la présence de grands chantiers d'orpaillages illégaux est clairement apparue (crique Alikéné). Les lits de tous les affluents de cette zone sont à ce jour totalement dévastés. La couleur des eaux de la Camopi, débouchant à proximité du village dans l'Oyapock, témoigne d'une très forte turbidité, et donc d'une intense activité d'orpaillage en amont. Lors d'une remontée de cette rivière, nous avons effectivement constaté que tous les affluents sont orpaillés. Les chantiers illégaux installés dans cette vallée, zone de vie de la population de Camopi, sont apparus plus discrets (maintien du couvert forestier) et moins détectables.

Plusieurs centaines d'orpailleurs clandestins sont actifs dans cette partie du Parc Amazonien de Guyane. Ce constat vient corroborer celui alarmant déjà fait le mois dernier par l'association Kwata, lors d'une mission d'inventaire de la faune dans cette même zone du cœur du Parc : intensification de l'orpaillage illégal, pirogues chargées de matériels montant vers les chantiers clandestins, vols réguliers de matériels chez les amérindiens de Camopi, échanges de coups de feu, raréfaction de la plupart des grandes espèces animales du fait du braconnage...

Sur l'autre secteur survolé (vallée de la Waki), la situation n'a pas semblé plus favorable, en dépit de récentes opérations Anaconda. En effet, plusieurs grands chantiers illégaux en activité ont été observés, entre les lieux-dits Grigel et Dégrad Roche. Comme sur la Camopi, la pollution de la rivière Waki est frappante, et impacte cette fois sur la communauté amérindienne d'Elaé.

Ce constat, dramatique pour les populations résidentes et l'environnement, ne doit pas faire oublier les efforts déployés par les opérations Anaconda, récemment complétées du protocole Toucan. Cependant, il apparaît clairement que ces opérations de lutte contre l'orpaillage illégal n'ont pas permis, pour l'heure, d'endiguer un phénomène d'une telle ampleur. En parallèle au nécessaire renforcement des moyens d'intervention de terrain, un effort particulier devra viser à affaiblir les réseaux d'approvisionnement des sites isolés. Ainsi, à la confluence de la Sikini, sur la rive brésilienne du fleuve Oyapock, un important centre d'approvisionnement des chantiers illégaux soutient le déploiement d'un impressionnant réseau de chantiers clandestins en Guyane. La coopération renforcée avec le Brésil et le Suriname apparaît à ce jour le moyen indispensable pour augmenter l'efficacité de la lutte contre ce fléau.

Dans ce contexte, les associations de protection de la nature réaffirment leur soutien au Parc Amazonien de Guyane, qui donnera un nouvel élan à ce type de dynamique trans-frontalière, dans le cadre du vaste espace protégé qu'il représente avec le Parc brésilien des Tumucumaque.